

Sentier des Carriers à Bettrechies

Une randonnée proposée par Parc Naturel Régional de l'Avesnois

Cet itinéraire au cœur de la vallée de l'Hogneau est le complément du «Circuit de la Vallée du Marbre».

Accessible toute l'année.

Circuit inscrit au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée)

Durée	2h	Difficulté	Facile
Distance	5,81 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	70 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	73 m	Commune	Bettrechies (59570)
Point haut	124 m	Région	Avesnois
Point bas	66 m		



Description

Départ : Bettrechies : «La Place». Suivez le balisage Jaune

(D/A) Quittez La Place et montez la Rue [Saint-Waast](#) au coin de la maison n°1. Au bout, grimpez à gauche la Rue de Meurain et passez devant la mairie.

(1) Laissez la Tuelle de la Noire Loque à droite et, 20m plus loin, montez à l'église sur la gauche. Dirigez-vous vers l'école et virez à gauche sur le sentier qui contourne le cimetière.

À la sortie de la ruelle, empruntez à droite la Rue Cailleresse. Laissez successivement les rues à droite et à gauche et descendez la Rue des Pâturées.

(2) Montez à gauche la Rue d'En-Bas puis obliquez à droite sur le chemin caillouteux. Allez tout droit jusqu'à la prochaine intersection.

(3) Descendez à droite le chemin creux - dit du Pinson. Le chemin passe la frontière franco-belge. En bas, bifurquez à droite, suivez le sentier à votre gauche - Chemin du Piémont qui se poursuit par le Chemin de la Halte.

(4) À son extrémité, passez la barrière à gauche et continuez tout droit. Surplombez ainsi le cours de l'Hogneau et rejoignez un ancien site d'extraction de la pierre.

Poursuivez sur le sentier en pierres bleues concassées. Après l'escalier, prenez à gauche et virez tout de suite à droite avant le pont. Cheminez en sous-bois. Contournez par la droite le bassin de décantation de la carrière, grimpez une volée de marches et poursuivez le long du sentier caillouteux.

(5) À la fourche, prenez à droite. 200m plus loin, bifurquez à droite, passez entre deux merlons et traversez une peupleraie. Continuez le long d'une haie, rejoignez la Rue d'En-Bas et descendez à gauche.

(6) Laissez à droite la Ruelle de la Noire Loque et descendez jusqu'à la rivière que vous longez à droite. À l'entrée de [Bettrechies](#), tournez à droite ; à mi-pente, empruntez à gauche la Rue Gillette et retrouvez La Place **(D/A)**.

Points de passage

- D/A Parking, La Place**
N 50.321803° / E 3.745634° - alt. 103 m - km 0
- 1 Ruelle de la Noire Loque**
N 50.324508° / E 3.74344° - alt. 116 m - km 0.36
- 2 À gauche à la Rue d'En Bas**
N 50.327682° / E 3.742335° - alt. 110 m - km 1.06
- 3 Chemin creux à droite**
N 50.329152° / E 3.731437° - alt. 115 m - km 1.87
- 4 Sentier en pierres bleues concassées. Surplomb de l'Hogneau (rivière) - Affluent de la Haine**
N 50.334503° / E 3.737821° - alt. 72 m - km 3.21
- 5 À la fourche à droite**
N 50.329659° / E 3.748587° - alt. 80 m - km 4.34
- 6 Ruelle de la Noire Loque**
N 50.326332° / E 3.747858° - alt. 102 m - km 4.83
- D/A Parking, La Place**
N 50.321797° / E 3.745709° - alt. 103 m - km 5.81

Informations pratiques

Circuit inscrit au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de randonnée pédestre). Suivez le balisage Jaune.

À voir

[Brasserie Au Baron](#)

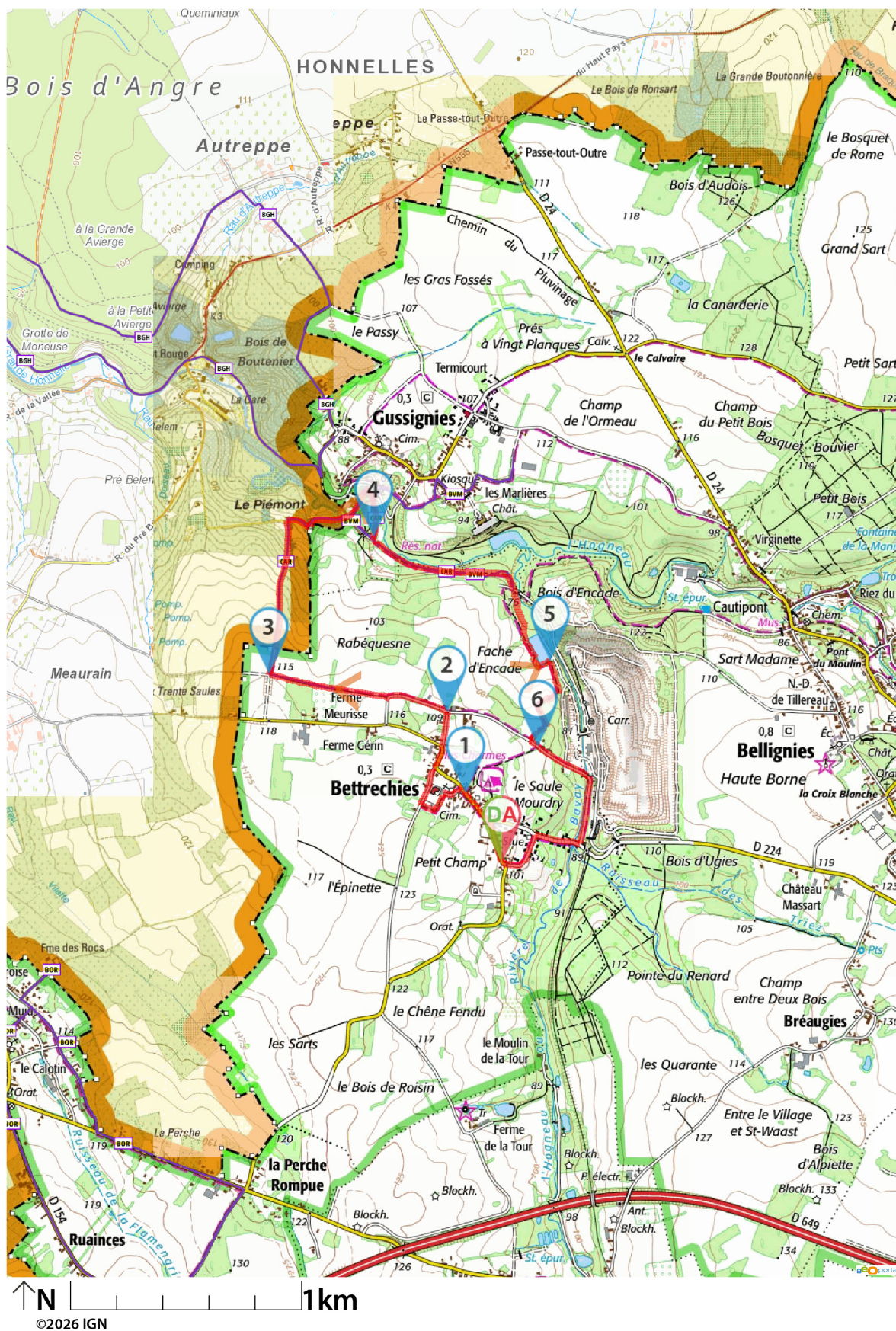
[Boutique de l'Avesnois Au Baron](#)

[Restaurateur de l'Avesnois Au Baron](#)

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-sentier-des-carriers-a-bettrechies/>

En savoir plus : *Parc Naturel Régional de l'Avesnois*
Email : *annie.trocin.pnra@gmail.com*

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



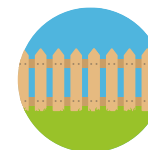
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



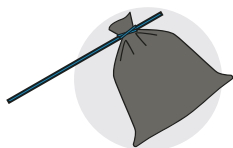
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



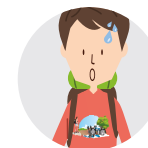
ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.